

Délibération 2024 / 09-03

L'an deux mil vingt-quatre le neuf septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Étaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Raymond RABETEAU, Jean-François CHAMPEAU, Christian FAUGERON, Jean-Jacques BORD, Jacques FAURE, Anthony BUYS, Arnaud PICOUT, Mmes Claudine DAURY-NEYRET, France-Noëlle GIMENEZ, Mireille RECONDU.

Étaient absents excusés : Mr Didier LASSECHERE (procuration Raymond RABETEAU).

Étaient absents : Mrs Maurice BESSE, Cédric LECOMTE.

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ.

* * * * *

SUBVENTIONS, DONT CELLE DU COMITE DE JUMELAGE

Monsieur le Maire

- **expose** le courrier de l'association du Tour du Limousin, concernant la demande d'une subvention pour l'organisation de la 57^{ème} édition du Tour de Limousin-Périgord Nouvelle-Aquitaine ;

- **expose** que suite au protocole de amizade en date du 1 septembre 2013, la commune de Royère-de-Vassivière est jumelée avec la commune de Nespereira depuis maintenant 10 ans.

Une réception est organisée pour sceller cet anniversaire et favoriser les échanges avec nos deux collectivités.

A ce titre, la commune de Royère-de-Vassivière est sollicitée pour l'obtention d'une participation de l'ordre de 3 500€ pour le bon déroulement de celle-ci.

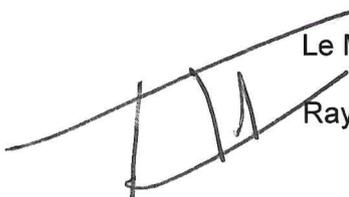
Le Conseil Municipal, à la majorité (9 pour, 2 contres) :

- **approuve** l'octroi d'une subvention de 300 € en faveur de l'association du Tour du Limousin pour le déroulement de la 57^{ème} édition du Tour de Limousin-Périgord Nouvelle-Aquitaine.

Le Conseil Municipal, à la majorité (10 pour, 1 abstention pour conflit d'intérêt) :

- **approuve** la participation de 3 500€ en faveur de l'association du comité de jumelage pour le bon déroulement de leurs échanges.

Fait et délibéré en Mairie, le 09 septembre 2024.


Le Maire,
Raymond RABETEAU

